

Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél : 01 43 48 31 78

Inforépondeur : 01 43 48 20 81

contact@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr

Supplément à Une Semaine en Haïti

Mai 2005 - N° 36

EDITORIAL

Vous recevez ce bulletin mensuel du Collectif Haïti de France, vous êtes peut-être aussi abonné à Une Semaine en Haïti. Pour des raisons diverses, Haïti vous intéresse, vous préoccupe. Vous connaissez son histoire, les grandes étapes, les douleurs, les espoirs qui l'ont marquée mais il vous arrive peut-être de vous interroger avec précision sur un événement récent, sur des décisions d'ordre juridique, politique, sur des manifestations populaires ou des nouvelles climatiques. Alors procurez-vous le CD Rom «Haïti : 15 ans d'actualité – 1990/2004 », vous y trouverez tous les bulletins hebdomadaires et mensuels édités par le Collectif Haïti depuis 15 ans. Le fruit du travail d'information mené pour vous depuis le début de l'année 1990.

Aujourd'hui, ces sources d'information sont complétées par la sortie de notre site Internet, dont vous trouverez une description dans ce numéro.

Aujourd'hui, l'information ce sont les événements tragiques qui se déroulent en République Dominicaine, autour de la population haïtienne qui vit dans la zone frontalière. Face à l'absence de répercussions dans la presse française, nous vous faisons part des principales réactions émises depuis le début de ces événements.

La rédaction

Situation alarmante à la frontière haïtiano-dominicaine

Depuis le 13 mai des haïtiens qui vivent et travaillent dans les zones frontalières en République Dominicaine sont l'objet d'expulsion et de déportation forcées par des militaires et les services de migration dominicains.

Devant ces événements, dénoncés avec précision par Solidarité Fwontalye/Service Jésuite aux Réfugiés et Migrants, dans la presse et dans une lettre ouverte au gouvernement Haïtien, les protestations s'élèvent.

En Haïti, le **GARR** (Groupe d'Aide aux Réfugiés et Rapatriés) souligne, à l'attention de l'opinion publique nationale et internationale, que les rapatriements et expulsions effectués actuellement ne respectent ni les conventions internationales en matière de rapatriement, ni l'accord signé entre les gouvernements Haïtien et Dominicain en décembre 1999.

L'organisation **Batay Ouvriye**, qui a accueilli des réfugiés dans son local de Ouanaminthe, demande que le gouvernement haïtien empêche les expulsions.

Des protestations se sont élevées également en **République Dominicaine** (service pastoral de l'Archidiocèse de Saint-Domingue, députés, recteur de l'université catholique Madres y Maestra, Centre dominicain d'éducation et d'assistance juridique).

Les **ONG européennes**, regroupées dans la Coordination Europe-Haïti ont « dénoncé les déportations massives d'Haïtiens en République Dominicaine » et lancé un « appel à l'Union Européenne pour qu'elle utilise son poids politique et fasse pression sur l'Etat dominicain » (le cabinet du commissaire Louis Michel, en retour, a informé la CoEH de la présence du Ministre dominicain des affaires étrangères à Bruxelles cette semaine). Le **CIIR en Grande Bretagne** a transféré le communiqué de presse du Service Jésuite aux Réfugiés au Ministère des Affaires Etrangères britannique. La **Plate forme des ONG hollandaises** travaillant avec Haïti a écrit un courrier à l'Ambassade de Hollande en République Dominicaine.

Le **Collectif Haïti de France** pour sa part, a écrit une lettre de protestations remise à la chargée d'affaire de l'Ambassade de République Dominicaine en France afin qu'elle la transmette à son gouvernement. Des copies de cette lettre ont été adressées à la presse nationale, malheureusement celle-ci n'a pas jugé opportun de répercuter l'information.

Vous trouverez ci-après le texte de cette lettre, apportant quelques précisions sur la situation. D'autres informations en français ou en espagnol sont disponibles entre autre sur le site haïtien d'Alterpresse : www.alterpresse.org

Violences en République dominicaine

Depuis dix jours, une flambée de xénophobie anti-Haïtiens s'est emparée d'une partie de la population dans quelques zones de la République dominicaine. Les autorités de ce pays en ont tiré parti pour expulser en Haïti plusieurs milliers de personnes d'origine haïtienne dans des conditions dégradantes. De nombreux Dominicains à la peau noire n'ont pas été épargnés par les violences.

Le 8 mai, une femme était assassinée dans une localité du Nord Est de la République dominicaine, Hatillo Palma. Trois Haïtiens ont été accusés du meurtre par la rumeur publique. Tous les Haïtiens de la localité ont été obligés de s'enfuir.

Dans la région Nord Est, le service de l'immigration et l'armée ont alors commencé à arrêter et expulser des centaines d'Haïtiens, ou supposés tels. Ces derniers jours, on comptait un millier de personnes expulsées quotidiennement. Les témoignages affluent sur les violations des droits humains perpétrées à cette occasion : enfants arrêtés sur le chemin de l'école, familles séparées, maisons pillées, agressions sexuelles... Au moins trois Haïtiens ont été tués. Cette vague de xénophobie et de violences risque de s'étendre encore. Déjà, dans le Sud du pays, les Haïtiens vivant à Enriquillo ont été eux aussi victimes d'agressions.

A la suite de protestations en République dominicaine et en Haïti, un général dominicain a annoncé une trêve dans les expulsions, car ses militaires seraient « épuisés ». Cependant, les arrestations ont continué. Le ministre des Affaires étrangères, Carlos Morales Troncoso, a annoncé la nuit dernière la suspension des expulsions.

Le Collectif Haïti de France suit avec beaucoup d'inquiétude l'évolution de la situation. Il rappelle au président Leonel Fernandez et au gouvernement dominicain que, dans le passé, des milliers d'Haïtiens ont été massacrés en République dominicaine. Il leur demande de tout faire pour mettre un terme à la vague de violences et pour protéger les immigrants et les résidents d'origine haïtienne.

Myrvine Marcelin, Présidente du Collectif Haïti de France.



L'actualité du mois

La question des armes

Existait-il vraiment un embargo sur les armes à destination d'Haïti, le premier Ministre, Gérard Latortue s'en plaignait. Cependant, des armes il y en avait : un groupe de recherche, Small Army Survey, basé à Genève, a publié un rapport de 200 pages sur Haïti. Prenant comme hypothèse qu'un foyer sur dix possède une arme, l'auteur du rapport estime qu'environ 200 000 armes sont en circulation en Haïti. 13 000 armes seraient entre les mains de bandes criminelles, de milices privées et d'agences de sécurité. 27 000 armes à feu seraient détenues par la Minustha, la police et les militaires démobilisés.

Gérard Latortue vient d'obtenir de Washington que les ventes d'armes soient désormais autorisées : les compagnies américaines pourront vendre à la police haïtienne des armes et des équipements pour un montant de 1.9 million de dollars. Des fonctionnaires du Département d'Etat admettent qu'en août 2004, les Etats-Unis ont déjà donné à la police haïtienne 2 600 armes usagées en dépit d'un embargo datant de 1991. Le rapport suisse donne, lui, des chiffres beaucoup plus élevés.

Justice et droit

Des réformes sont en cours pour modifier les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes, contenues dans le code civil et le code pénal haïtiens, « datant de l'époque napoléonienne ».

La cour de cassation a cassé pour vice de forme le jugement de novembre 2000 prononcé lors du procès du massacre de Raboteau, un nouveau procès est prévu.

Yvon Neptune est détenu depuis juin 2004 pour son implication présumée dans l'assassinat, à Saint-Marc, d'opposants à l'ex-président Aristide. Il n'aurait vu aucun juge depuis son arrestation. Pour réclamer sa libération, il a entrepris une première grève de la faim en février, avant d'être transporté dans un hôpital de la Minustha. Il a ensuite été transporté, par surprise, au Tribunal de Saint Marc mais la juge d'instruction étant absente, il a été reconduit à Port au Prince dans une maison transformée, spécialement, en annexe du pénitencier. Des informations contradictoires sont diffusées sur la gravité de son état de santé. Devant les difficultés de cette affaire, le secrétaire général par intérim de l'OEA, Luigi Einaudi, a proposé la mise en place d'une commission mixte haïtiano-internationale pour tenter de résoudre la crise provoquée par cet emprisonnement.

Violences et affrontement

Les circonstances de la mort de Ravix Remissainthe à Port au Prince et de J-R Anthony à Delmas suscitent des réactions : s'agit-il d'affrontements avec la police ou d'exécutions ? Dans le même temps, des affrontements importants ont eu lieu à Cité Soleil. Les combats violents de la police nationale, appuyée par la Minustha, contre des hommes armés, ont fait une vingtaine de morts. Dans le quartier de Christ Roi des tirs ont éclaté lors d'une manifestation pro Aristide faisant 5 morts.

Tous ces affrontements entraînent des commentaires sur le rôle exact de la police : répond-elle à des provocations, tire t-elle trop facilement sur les manifestants ? Même questions sur la place de la Minustha.

Amnesty International, qui craint que la violence augmente à l'approche des élections déclare que « l'insécurité et les confrontations en cours avec des groupes armés ne doivent pas servir de prétexte à la répression des manifestants et à une limitation du droit à la liberté d'expression et d'association ». Amnesty International appelle la Minsutha « à renforcer sa capacité de supervision de tous les opérateurs de la police nationale ». Pour Amnesty « la mise en place d'un programme global de désarmement, démobilisation et réinsertion, dont la nécessité est criante, est repoussé de façon inexcusable ».

La violence prend aussi la forme d'enlèvements qui se sont multipliés dans la capitale. Le 29 avril les dirigeants de plusieurs partis politiques et des organisations de la société civile ont appelé, ensemble, la population à se mobiliser pour mettre en déroute les gangs qui terrorisent le pays.



Agenda

Du 25 mai au 27 août, Paris (75) : Exposition d'**Hervé Télémaque « Du coq à l'âne »**. Musée de la Poste. Galerie du Messenger. 34 boulevard de Vaugirard, Paris 15^e. Renseignements : 01 42 79 23 02

28 mai, Nantes (44) : le Collectif Haïti de France organise une **journée d'échanges d'expériences** avec les associations travaillant avec Haïti en Pays de Loire et en Bretagne. Info : Collectif Haïti de France, 01 43 48 31 78.

18 juin, Paris (75) : **Live Gospel Sound**, concert au profit des actions en Haïti de l'**association Mimosa**. 20h, 65 quai d'Orsay. Paris 7. Tarif : 20 et 15 euros. Infoline : 01 42 42 39 04.

Du 24 au 26 juin, Paris : Exposition des **photos d'Haïti de Katherine Marie Pagé**, au week-end des plasticiens avec les artistes du 4^{ème} arrondissement. Vernissage en entrée libre, le 24 à 19h. Espace des Blancs Manteaux - 48 rue Vieille du Temple - Paris 4

2 juillet, Saint-Denis (93) : La **4^{ème} journée des associations franco-haïtiennes** se tiendra le 2 juillet, à la Bourse du Travail de Saint-Denis. En attendant le programme, les associations souhaitant participer à l'organisation de la journée peuvent prendre contact avec la PAFHA : 06 76 31 78 74 ou 06 18 00 49 11 / assofrancohaitiennes@online.fr. La prochaine réunion de préparation aura lieu le 4 juin.



A lire, à voir, à écouter

Le rapport de la mission du **Conseil de Sécurité des Nations Unies en Haïti**, du 13 au 16 avril 2005 est disponible à l'adresse suivante : <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/322/19/PDF/N0532219.pdf?OpenElement>



L'Association Echanges et Développement en trois points....

Objectifs

Aide à une ou des personnes amorçant et accompagnant un développement dans les pays les moins avancés, à partir d'initiatives locales déjà émergentes et sollicitant cet appui.

Projets réalisés ou en cours

Aide à la personne pour faciliter la souplesse du développement et son adaptation aux besoins locaux.
Partenariat avec la Coopérative des Femmes du Limbé
(coopérative développée à partir de micro crédits, gérés majoritairement par des femmes).

Coordonnées

58 bd Heurteloup – 37 000 Tours
aedtours@wanadoo.fr
<http://geocities.com/fauconj/aed.html>
02 47 05 18 56 ou 02 47 54 66 65



Au Collectif Haïti de France

Mission en Haïti

Marion Fauré, coordinatrice du Collectif Haïti de France, sera en Haïti du 25 juin au 15 juillet, notamment pour travailler sur la suite du partenariat avec l'ONG haïtienne Veterimed.

Mise en ligne du site Internet du Collectif

Depuis jeudi 19 mai, le site Internet du Collectif Haïti de France est en ligne à l'adresse suivante :

www.collectif-haiti.fr

Encore un site Internet ! Quel intérêt nous direz-vous ? Un descriptif des objectifs et des rubriques du site, nous l'espérons, vous convaincront de l'utilité de ce nouvel outil du Collectif Haïti de France.

Un besoin de visibilité

Comme toute association, pour vivre, le Collectif Haïti de France a besoin de visibilité. Aujourd'hui, la visibilité passe, entre autre, par l'outil Internet et il était devenu urgent que le Collectif puisse être présent sur la « toile ». Voilà qui est fait, notamment grâce à la Rubrique « **Le Collectif Haïti de France** », qui présente nos activités et notre fonctionnement et la rubrique « **Haïti** », qui permet d'aborder quelques thèmes qui nous sont chers et de donner des informations sur Haïti.

Un besoin de mutualisation d'information

Le Collectif Haïti de France, par son histoire, ses activités, ses objectifs, reçoit beaucoup d'information sur Haïti. Deux outils – Nouvelles Images d'Haïti et Une Semaine en Haïti – nous ont permis jusqu'à maintenant de mettre en commun une partie de cette information. Mais de plus en plus, l'information passe aussi par les outils électroniques (mail et site Internet) et il devenait intéressant de centraliser notre communication électronique sur un seul outil : le site. Ainsi, avec les rubriques « **Agenda** » et « **A la une** », nous pouvons mettre à disposition d'un grand nombre de personnes les informations que nous recevons sur l'actualité haïtienne en France (les événements organisés, les nouvelles des associations) et sur des sujets qui nous semblent importants.

Un besoin de communication entre les associations

Le Collectif Haïti de France est très souvent sollicité, par ses associations membres ou d'autres. Ces sollicitations sont très variées : besoin de mise en réseau, recherche de partenariat, questions concrètes d'envoi de containers, besoin de diffusion de messages, etc. Le site Internet tentera de répondre collectivement à ces demandes, en proposant une liste des associations travaillant avec Haïti, un forum, des fiches techniques, à construire au fur et à mesure. Seront mis en ligne les activités ou message des associations, dans les rubriques « **Associations franco-haïtiennes** » et « **Espace intranet** ».

Vous l'aurez compris, ce site sera en évolution constante. En vous inscrivant à la **newsletter**, vous recevrez directement dans votre boîte à lettre électronique, les mises à jour du site (mais vous ne serez pas inondés de messages, la newsletter sera envoyée au maximum tous les 15 jours).

Et pour que ces mises à jour soient intéressantes, **le site a besoin de chacun d'entre vous**. N'hésitez pas à proposer des événements pour l'agenda (en nous envoyant un mail ou directement sur le site), des documents à mettre en ligne, des associations à inscrire. Un comité de rédaction a été constitué afin de gérer cette mise en ligne.

Nous vous invitons donc une nouvelle fois à aller visiter notre site. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

Et pour ceux qui n'ont pas Internet, le mensuel Nouvelles Images d'Haïti continuera à donner des nouvelles des associations, du Collectif Haïti et des événements à venir.



Attention, ça vient de sortir !

N'oubliez pas que le CD ROM réalisé par le Collectif Haïti de France

« **Haïti : 15 ans d'actualité** »
est sorti.

Il comprend tous les numéros de *Une Semaine en Haïti*
et de *Nouvelles Images d'Haïti* depuis 15 ans.

Vous pouvez le commander (20 euros + 2.5 euros de frais de port)
en envoyant votre règlement au Collectif Haïti de France, sans oublier
d'indiquer vos coordonnées).



« **Haïti : 15 ans d'actualité** »
1990 – 2004